

## Savoir se protéger dans le cadre de l'utilisation des phytos

**SYNGENTA** ➔ L'entreprise poursuit ses activités d'informations sur la protection des utilisateurs sur différents fronts : information, formation, création de bidons adaptés...

“ Cela ne sert à rien de revêtir un habit de protection, si l'on n'a pas conscience de la méthodologie de prévention ”, lance Isabelle Delpuech, responsable du programme Stewardship de Syngenta. Il est possible de diminuer le danger en le bannissant tout simplement. Par exemple en renonçant à utiliser des produits sous forme de poudre, facilement inhalables. “ Cela passe aussi par la sensibilisation et la formation ”, poursuit-elle. Il s'agit notamment de prendre conscience que 60 à 80 % des contacts se font par les mains.

“ C'est une bonne nouvelle ! Car les mains sont faciles à gérer : il suffit de se les laver, notamment avant de rentrer dans la cabine du tracteur pour ne pas salir le volant ”, conseille-t-elle. Pour informer les utilisateurs, Syngenta a créé des livrets disponibles sur les bidons qui récapitulent notamment les principes de la sécurité des utilisateurs. Par ailleurs, 60 % de l'exposition de l'utilisateur aux risques vient de la préparation de la bouillie. Syngenta a créé un bidon, baptisé S-Pack qui limite l'exposition en supprimant l'opercule sur le goulot du bidon et en y mettant une

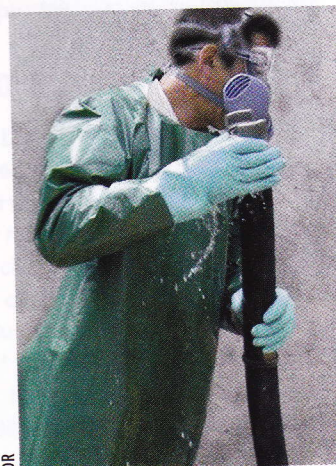
valve pour limiter l'effet “ glou-glou ” qui engendre des éclaboussures lors du versement des premiers litres



**LE BIDON S-PACK DE SYNGENTA** limite l'exposition en supprimant l'opercule sur le goulot du bidon et en y mettant une valve pour limiter l'effet “ glou-glou ”.

de produit. Enfin, Syngenta vient de mettre en ligne un didacticiel d'une durée de sept minutes dans le but de sensibiliser les utilisateurs de produits phyto.

MARION IVALDI  
[www.syngenta-agro.fr](http://www.syngenta-agro.fr)



**INNOVATION** Un nouveau tablier de protection

**L'ENTREPRISE INNOVE ÉGALEMENT EN LANÇANT UN NOUVEAU TABLIER DE PROTECTION À MANCHES LONGUES**

le S-protect. Peu coûteux (15 euros HT), il s'enfile facilement pour préparer la bouillie et se retire avant de monter dans le tracteur de manière à porter une combinaison non souillée. Il a été testé spécifiquement sur les produits phytosanitaires et répond à la norme CE. ●

## Le surgreffage un investissement exigeant

**LOIRE ET CHER** ➔ La chambre d'agriculture expérimente la technique T-Bud qui assure des taux de réussite élevée moyennant un suivi consciencieux.

“ Face à la volonté de certains vigneronns de reconverter rapidement une partie de leur vignoble pour passer du cépage gamay au



Worldwvine Vineyards

cépage sauvignon plus recherché par le marché, nous avons expérimenté une technique de surgreffage (T-Bud) développée par la société Worldwide Vineyards. À la différence de la greffe en fente, cette technique permet d'avoir des taux de réussite élevés, supérieurs à 95 % ”, précise Michel Badier, conseiller à la Chambre d'agriculture du Loiret et Cher. Le surgreffage s'opère en juin : le viticulteur prépare alors sa vigne en écorçant une partie du cep afin que le greffeur professionnel mette alors

en place un greffon sous l'écorce du tronc, puis la souche est “ décapitée ” à l'exception d'un rameau tire-sève. Le suivi de la vigne après l'opération de surgreffage est essentiel à sa réussite : “ un ou deux arrosages de 10 à 15 mm sont bénéfiques pour éviter le dessèchement du cep et assurer une bonne alimentation

hydrique. Par ailleurs, dès que la vigne redémarre, le viticulteur doit passer régulièrement dans ses vignes pour guider le nouveau rameau et enlever les gourmands ”, précise Michel Badier. Une opération coûteuse en main-d'œuvre de fin juin à fin septembre qui doit être prise en compte dans le volume de conversion envisagé, “ au-delà de 50 ares, cela paraît difficile ”, ajoute-t-il.

ISABELLE MONTIGAUD

**LE GREFFON T-BUD** est basé sur le principe de l'écussonnage et permet d'avoir des taux de réussite supérieurs à 95 %.

### REPÈRES

➔ **Le coût du surgreffage** se situe aux environs de deux euros par pied soit un coût d'environ 12 000 euros par hectare pour une vigne plantée à 6 000 pieds.

➔ **T-Bud et Chip-Bud** sont deux techniques basées sur le principe de l'écussonnage : le T-Bud s'opère au moment de floraison, le Chip-Bud pendant près de 10 semaines après le débournement de la vigne.